

## **COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AGRICULTEURS/ COMMERCANTS/APH**

du 11/03/2015

Présents :

Mme DELPUECH Christelle, Mr BOISSON Philippe, Mr DELPUECH Michel, Mme Sandrine DEBAIN, Mme RAVEL Anne-laure, agriculteurs, Mme Héléna LEPROVOST, cotisante agricole

Mme RUIZ Nathalie, Mme Isa DEJEAN, commerçantes

Mme ROCHER Astrid, membre de l'APH, Mr Laurent MARTINEZ, citoyen Franck ANDRIEU, Sonia FERRERES, Richard LEPROVOST, Isa BOISSON, Patrice GRUCKERT, Pascale CASTANIER, élus

excusés: Mr Michel PORTALES, Mr Stéphane BOISSIERE, Mme REDARES Véronique, Mme CASTANIER Muriel, Mme GOUDIN Hélène, Mme Isabelle COLLUMEAU, Mme Clara VON KUNSBURG

La municipalité ayant été informée de l'ouverture prochaine à Ganges d'un magasin de vente de produits alimentaires biologiques sous le label BIOCOOP, l'équipe municipale s'intéresse au développement de cette filière qui semble répondre à une demande grandissante des consommateurs.

Elle souhaite mener avec les agriculteurs, commerçants concernés, et membres de l'APH une réflexion sur ce sujet.

1/ Seriez-vous intéressés par le développement de la filière bio en général?

2/ Voyez-vous un intérêt à travailler dans ce sens à Sumène ?

Le débat de fond pourra continuer ultérieurement dans le cadre de l'APH.

**Un état des lieux succinct est fait sur l'agriculture raisonnée et bio ainsi que sur les points de vente:**

- 24 producteurs des alentours sont regroupés sur la boutique paysanne "Au gré des saisons" à Ganges, ouverte depuis 7 ans, qui écoule bien les

produits locaux ..... des produits saisonniers , pas forcément bio

Les producteurs déplorent certains à priori des consommateurs à la fois sur l'agriculture biologique qui est trop idéalisée et sur l'agriculture raisonnée qui est méconnue dans ses efforts.

**Plusieurs agriculteurs souhaiteraient s'essayer au bio mais plusieurs difficultés les freinent:**

- le manque de visibilité sur les débouchés, sur la demande réelle en bio
- organisation de la filière commerciale
- harmonisation de la législation européenne
- réglementation contraignante et qui évolue continuellement,
- les 3 ans pour obtenir le label bio en reconversion
- le manque de foncier sur notre territoire pour de nouvelles installations ou des essais sur des petites surfaces
- le besoin en formation et en solutions techniques innovantes pour certains produits (ex: oignons)
- les traitements naturels coûteux en main d'oeuvre (ex: désherbage)

**Cependant des atouts sont manifestes:**

- demande du consommateur non satisfaite notamment sur les produits frais
- attrait de la vente directe avec produits diversifiés
- envie affirmée de soutenir la production locale ex: AOC Oignons doux, maraîchage
- haute conscience professionnelle de nos producteurs locaux respectueux du consommateur et des enjeux de santé publique
- compétences approfondies de la profession avec des appuis techniques, formation continue
- existence de Labels reconnus (AB, Nature et Progrès) contrôlés par Ecocert

**En conclusion:**

Il serait judicieux que la profession communique mieux et davantage avec le consommateur sur la chaîne et les modalités de la production et que les commerçants, de leur côté, informent sur la traçabilité des produits et renforcent le lien consommateurs-producteurs.